



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CADETS DE LA DÉFENSE



BULLETIN D'ADHÉSION

2025 - 2026



MINISTÈRE DES ARMÉES



CADETS DE LA DÉFENSE DE CARCASSONNE



Composition de votre dossier :

- Lettre du Colonel DU PORT DE PONCHARRA, commandant de la base de défense de Carcassonne, délégué militaire départemental de l'Aude et chef de corps du 3^e RPIMa ;
- Projet pédagogique des cadets de la défense de Carcassonne ;
- Fiche de renseignements joindre 2 photos d'identité récentes ;
- Autorisation parentale et demande d'adhésion au club sportif et artistique du 3^e RPIMa ;
- Adhésion au CSA du 3^e RPIMa, **cotisation à joindre** ;
- Adhésion au Souvenir Français, **cotisation à joindre** ;
- Déclaration sur l'honneur ;
- Questionnaire médical. **Joindre la photocopie de la carte vitale** ;
- Aptitude médicale portant les deux mentions suivantes :
 - Apte à toutes activités sportives ;
 - Apte à la vie en collectivité.
- Attestation assurance responsabilité civile **à fournir** ;
- Autorisation de publication de l'image d'une personne mineure ;
- Attestation de mise en garde contre l'introduction, la détention et la consommation d'alcool et de toute substance illicite ;
- Lettre de motivation ;
- Règlement intérieur.

Dossier à rendre impérativement pour le mercredi 10 septembre 2025 à la vie scolaire de l'établissement.

Début de la première journée des cadets : mercredi 17 septembre 2025 à 13h30 devant la caserne Léna. Avec les parents

Carcassonne, le jeudi 9 avril 2025

**Le colonel Colombar DU PORT DE PONCHARRA
commandant la base de défense de Carcassonne
et délégué militaire départemental adjoint de l'Aude**

Madame, Monsieur,

Votre enfant va s'inscrire pour suivre un stage appelé « cadets de la défense » conduit par la base de défense de Carcassonne. Ce dispositif qui existe depuis plusieurs années dans l'armée de terre, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi entre l'éducation nationale et le ministère de la défense, décliné à Carcassonne avec l'inspection académique et la délégation militaire départementale.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Sachez que tout sera mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs visés par le projet pédagogique qui figure dans ce dossier. Le choix de l'encadrement et le contenu de la formation ont retenu toute mon attention et donneront sans aucun doute toute satisfaction pour la réussite de ce noble projet éducatif qui nous est confié.

Très sincèrement.

**Le Lieutenant-colonel Sébastien RECH
délégué militaire départemental
adjoint de l'Aude**





PROJET PÉDAGOGIQUE DES CADETS DE LA DÉFENSE DE CARCASSONNE



Préambule :

« Nous allons faire un système de cadets des armées avec une expérimentation, dès cette année, sur 150 jeunes. C'est-à-dire que pour des jeunes de 14 à 16 ans, tous les 15 jours, il y aura une espèce de vie ludique, sportive, grâce à nos installations, grâce aux militaires, grâce aux réservistes, plus un camp d'été qui permettra aux jeunes à la fois de trouver des lieux dans lesquels on s'occupe d'eux et dans lesquels, éventuellement, on leur fait découvrir ce que peut être la vie militaire. »

Hervé Morin, le 13 septembre 2007

Objectif :

Se comporter, se situer en tant qu'adolescent citoyen :

- Connaître son prochain par « la mixité sociale »
- Devenir un référent pour ses concitoyens par « l'exemplarité »
- Connaître et faire connaître l'Armée par « le témoignage ».

Il s'agit donc de se comporter, se situer, s'instruire, s'éduquer, savoir communiquer et savoir se positionner comme « **Responsable** ».

Dominantes pédagogiques et éducatives mises en œuvre :

Les outils pédagogiques mis en œuvre s'articulent autour de 4 domaines d'activités :

- **Activités physiques et sportives (APS) :**
Pour cultiver le goût de l'effort, le respect d'autrui, l'engagement, l'esprit d'équipe et la camaraderie
- **Civisme et citoyenneté (CIV)**
Pour comprendre l'intérêt des droits et des devoirs, de la solidarité, du respect, de l'environnement, de la citoyenneté, de l'humanité, ...
- **Mémoire et patrimoine (M/P)**
Pour mieux connaître les valeurs et les symboles de la nation, l'engagement qu'elles suscitent, le patriotisme, le souvenir des anciens.
- **Découverte des métiers de la défense (DMD)**
Par des visites, des rencontres, des échanges avec des unités de la défense et des formations de la sécurité civile ou des organismes de secours.

Méthode pédagogique employée :

L'encadrement privilégie l'interaction et suscite l'adhésion afin d'obtenir de la part des cadets, participation, implication, responsabilisation, prise d'initiative, ...

Principales activités des cadets de la défense :

Footing, marche, randonnées, course d'orientation, sport d'équipe, vie en campagne pendant les 5 jours du camp d'été, encadrés par la DMD 11 et des moniteurs de sport.

Escalade, self-défense, natation, accro-branche, secourisme (AFPS) encadrés par des moniteurs spécialisés (BNSSA, pompiers, ...).

Visites et travaux à caractère culturel et mémoriel, encadrés par la DMD 11 et des bénévoles de l'éducation nationale.

SAISON 2025 – 2026

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU CADET :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Age :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail (obligatoire) :

Etablissement scolaire :

Classe :

Titulaire du certificat de prévention et secours civique de niveau 1 :

OUI

NON

(Rayé la mention inutile)

Parents / Représentant légal

- Nom et prénom du père : Profession :
- Nom et prénom de la mère : Profession :
- Nom et prénom du représentant légal (si différent des parents) : Profession :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphones : - domicile :

- portable :

- travail :

Mail parents :

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom et prénom :

Téléphone :

Informations utiles à porter à la connaissance de l'encadrement (régime alimentaire, confession religieuse) :

Autorisation parentale et demande d'adhésion au club sportif et artistique du 3^e RPIMa

Je soussigné(e)..... , autorise mon enfant.....
à intégrer la section des cadets de la défense de Carcassonne.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts du club sportif et artistique ainsi que du règlement intérieur de la section des cadets de la défense.

Fait à :

Le :

Signature des représentants légaux :

Déclaration du cadet

J'atteste avoir pris connaissance des statuts du CSA ainsi que le règlement intérieur de la section des cadets de la défense et je m'engage à en respecter les termes.

Fait à :

Le :

Signature du cadet :

Cotisation

Les frais d'assurance liés à l'adhésion au CSA sont à prendre en charge par le candidat.
(Joindre chèque 26€ à l'ordre du CSA).

Cette assurance permet au cadet d'être couvert aux risques inhérents aux pratiques des activités sportives et culturelles ainsi que les transports en véhicules militaires ou civils.

L'assurance couvrant ces risques est la GMF.



CADETS DE LA DÉFENSE

ADHÉSION AU CSA 3^e RPIMa

Saison 2025-2026

	Monsieur	Madame	Mademoiselle
Nom :			
Prénoms :			
Né(e) le :	A		
Adresse domicile :			
N° tel domicile/portable :			

Merci de cocher la case correspondante à votre situation

ENFANT de Militaire d'active (3^e RPIMa et GSC CCN)

Grade :

Cie :

Autres (Anciens du 3^e RPIMa, personnels de la Défense et assimilés, civils parrainés)



ADHÉSION AU SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français est la plus ancienne association mémorielle française, fondée en 1887, elle décline ses missions autour de 3 piliers :

- **Entretenir** : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.
- **Conserver** : Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.
- **Transmettre** : Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

Participation aux Cérémonies : Les cadets sont présents lors des cérémonies de commémoration, notamment pour le 11 novembre, jour de l'Armistice, ou d'autres événements marquants. Leur présence symbolise le lien entre les générations et témoigne de la continuité du devoir de mémoire.

Dépôts de Gerbes : Les cadets sont souvent impliqués dans le dépôt de gerbes de fleurs sur les tombes de soldats ou les monuments aux morts. Cela est une manière respectueuse de rendre hommage et de montrer leur gratitude envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Actions de Sensibilisation : Ils peuvent participer à des actions éducatives, entretien de tombes, conférences ou visites de sites historiques, pour être sensibilisé sur l'importance de la mémoire collective et des valeurs militaires.

Renforcement des Valeurs : L'engagement dans des activités liées au Souvenir Français aide les cadets à mieux comprendre l'héritage militaire de la France, ainsi que les valeurs de courage, de sacrifice et de solidarité.

Volontariat et Engagement : S'impliquer dans le Souvenir Français peut également être vu comme un acte de bénévolat, renforçant l'esprit civique et l'engagement communautaire des jeunes.

Chaque cadet devra s'inscrire au Souvenir Français :

NOM :

PRÉNOM :

La somme de **cinq euros** devra être réglé à la dépose du dossier

Si vous avez des questions sur le rôle des cadets de la défense dans cette initiative ou sur le fonctionnement du Souvenir Français, nous sommes à votre disposition.



CADETS DE LA DÉFENSE

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e)¹,
représentant légal de ²,

déclare sur l'honneur avoir été informé sur l'objet et le but : « cadets de la défense ».

J'autorise, par la présente², à participer à toutes les activités programmées dans le cadre de cette formation. Je m'engage à ce qu'il (ou elle) fasse preuve d'assiduité dans le cadre de cette action de formation et à ce que toute journée entamée soit conduite jusqu'à son terme (18h00), sauf cas de force majeure.

Toute absence sera à justifier et signaler au chef de section des Cadets. Ce dernier informera régulièrement les principaux des collèges sur l'absence et l'assiduité des cadets.

J'autorise la base de défense de Carcassonne à transporter mon enfant dans les bus militaires si l'activité programmée le nécessite.

Je confirme avoir été informé du fait que la base de défense de Carcassonne se réserve le droit d'exclure un cadet sur décision du responsable de l'action de formation pour tout motif légitime, après que celui-ci ait eu l'occasion de s'expliquer.

De même, je reconnais avoir été informé de la possibilité de retirer mon enfant de cette expérimentation pour tout motif légitime.

Je certifie être conscient de l'absence de responsabilité de la base de défense de Carcassonne en cas de vol ou de dégradation d'un bien appartenant à mon enfant à l'occasion de ce stage de formation.

Je reconnais avoir pris connaissance de la couverture des risques offerte par la licence CSA - 3^{ème} RPIMa à laquelle sera affilié mon enfant dans le cadre des activités.

Je m'engage à souscrire une assurance responsabilité civile afin de garantir les éventuels dommages que pourrait causer mon enfant dans le cadre des activités planifiées.

Fait à _____, le _____

Signature(s)

¹ nom et prénom du ou des représentants légaux

² nom et prénom du cadet

QUESTIONNAIRE MÉDICAL

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

ANTÉCÉDENTS PERSONNELS (fractures, traumatismes, épilepsie, asthme, problème cardiaque)

ALLERGIE(S) PARTICULIÈRE(S) :

TRAITEMENT(S) SUIVI(S) :

APTITUDE MÉDICALE (à fournir par le médecin)

Mention 1 : apte à toutes activités sportives

Mention 2 : apte à la vie en collectivité

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné(e)..... représentant légal de

autorise

n'autorise pas

La publication d'images ou documents audiovisuel concernant mon enfant.
(télévision, presse écrite, radio, internet)

(1) cocher la case utile

ATTESTATION DE MISE EN GARDE CONTRE L'INTRODUCTION, LA DÉTENTION ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE TOUTE SUBSTANCE ILLICITE

Vous allez devenir « cadet de la défense » sur une enceinte militaire.

Il est donc nécessaire de vous informer ou de vous rappeler que, si votre état de cadet vous confère des droits, celui-ci vous impose également des devoirs. Le non-respect de ces derniers, peut, dans certains cas, être considéré comme un manquement grave et engendrer de lourdes conséquences.

Ainsi, contrevenir aux dispositions de la loi en matière de substance illicite et d'alcool et ce quels que soient :

- l'infraction commise (acquisition, détention, usage...)
- son lieu de commission (en/hors enceinte militaire)

vous expose, en sus des peines d'emprisonnement et d'amende au plan pénal, et conformément au règlement intérieur, **à l'exclusion de la section.**

Je soussigné(e)
Nom-prénom du représentant légal

Je soussigné(e)
Nom et prénom du cadet

Date et signature*

Date et signature *

(*) Signature précédée de la mention manuscrite
« Reconnais avoir pris connaissance »

LETTRE DE MOTIVATION (à fournir)

COMPTON CORPORATION LA GESTION ET LA
CORPORATION D'ACCÈS ET DE TOUTE
SUBSTANCES LIQUIDES

Le candidat est invité à fournir une lettre de motivation dans laquelle il devra expliquer pourquoi il souhaite intégrer votre entreprise et comment ses compétences et ses expériences professionnelles lui permettent de répondre aux exigences du poste. Cette lettre doit être adressée à :

Le Directeur des Ressources Humaines
Compton Corporation
123 Avenue de la Paix
75001 Paris Cedex 01

Le candidat est invité à retourner sa lettre de motivation et son curriculum vitae à l'adresse ci-dessus.

Le candidat est invité à fournir sa lettre de motivation et son curriculum vitae à l'adresse ci-dessus.

Cordialement,
Le Directeur des Ressources Humaines

Cordialement,
Le Directeur des Ressources Humaines

Le candidat est invité à fournir sa lettre de motivation et son curriculum vitae à l'adresse ci-dessus.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

État-major des Armées
État-major de zone de défense de Marseille
Délégation militaire départementale de l'Aude



RÈGLEMENT INTERIEUR SAISON 2025/2026

DE LA SECTION « CADETS DE LA DÉFENSE DE CARCASSONNE »



1 – ADHÉSION :

Pour être membre de la section « cadets de la défense de Carcassonne » du club sportif et artistique du 3^{ème} RPIMa pour la saison en cours, chaque adhérent doit :

- remplir et signer une fiche d'inscription au club. Une autorisation parentale doit être fournie pour les adhérents mineurs ;
- s'acquitter d'une la cotisation de 26 € ;
- fournir un certificat médical datant de moins de trois mois à la date d'inscription sur lequel figure la mention : « **APTE à la pratique du sport et aptitude à la vie en collectivité** » ;
- prendre connaissance de ce règlement intérieur du CSA du 3^{ème} RPIMa « cadets de la défense de Carcassonne ».
- tout dossier incomplet sera refusé.

2 – FONCTIONNEMENT :

Les responsables de la section des cadets de la défense sont le sous-lieutenant ® BORNER Daniel désigné chef de centre et l'aspirant ® Pascal FERRIER, son adjoint.

E-mail pour toutes correspondances :

patricia.borner@orange.fr / ferrier-pascal@orange.fr

Les activités proposées dans le cadre de cette section s'articulent autour de randonnées, de sports ludiques, visites culturelles et mémorielles, formation au secourisme....

La formation des cadets de la défense se déroulera de la façon suivante :

JOUR	HORAIRE	LIEU
- 2 à 3 mercredis/mois, hors vacances scolaires - Un camp de 5 jours dans la première semaine de juillet	- 13 h 30 – 18 h 00 - En cas de visite à caractère culturel, exceptionnellement, possibilité de la journée complète	- Quartier, salles de cours, caserne Léna, terrain militaire... - Lieux spécifiques suivant l'activité - Installations sportives militaires

Toute activité en dehors de ces créneaux, ou à l'extérieur de la caserne Léna fera l'objet d'une note d'organisation spécifique rédigée sous la responsabilité du chef de centre et signée par le commandant de la base de défense de Carcassonne. Cette note devra être diffusée au moins dix jours avant l'activité.

Une note globale en début de saison sera rédigée par le chef de centre afin de préciser la répartition des responsabilités, l'organisation et le détail du déroulement de toutes les activités programmées.

Elle sera signée par le commandant de la base de défense de Carcassonne.

Toute absence à ces séances devra être justifiée (certificat médical) et sera transmise à titre de compte rendu aux principaux des collèges pour valider et valoriser la participation de l'élève au programme des cadets.

La démission d'un cadet de la section des Cadets de la Défense devra être exceptionnelle et dûment justifiée. Ce dernier devra rédiger une lettre justificative de cet arrêt adressée au chef de centre ainsi qu'à son principal. Responsable de son paquetage il devra personnellement réintégrer ses tenues.

3 – MOYENS :

Les adhérents utiliseront les moyens (infrastructure, matériels...) mis à leur disposition par le club pour la pratique des activités. Ils peuvent, s'ils le désirent, utiliser leur propre matériel qui devra être conforme aux normes de sécurité en vigueur, après avoir obtenu l'accord du chef de centre.

4 – SÉCURITÉ :

Lors de son adhésion au club, l'adhérent est systématiquement affilié à l'assurance du CSA du 3^{ème} RPIMa. De ce fait, tout incident (corporel ou matériel) survenant dans le cadre normal de la pratique des activités (jour, horaire et lieu précisés dans le chapitre 2 ou sous couvert d'une note d'organisation), est pris en charge dès l'instant où un dossier est constitué par le secrétariat du club.

Ce dossier doit être établi dans les 5 jours suivant l'accident et est constitué comme suit :

- déclaration d'accident signé par l'intéressé et le président du club ;
- certificat médical établi par rapport aux blessures éventuelles dues à l'accident ;
- photocopie de la licence du CSA de l'adhérent ;
- tout document que peut demander le CSA.

Il est fortement recommandé aux adhérents de prendre ou d'étendre aux activités « cadets de la défense » leur assurance « responsabilité civile ».

5 – RÉGLEMENT SPÉCIFIQUE À LA SECTION « cadets de la défense » :

Les cadets seront autorisés à se rendre au quartier Léna et caserne Laperrine pour leurs différentes séances (habillement, ordre serré, Sittal, sport et utilisation salle de cours) sous la responsabilité de leurs chefs de section.

Pour toutes séances, les cadets de la défense seront encadrés systématiquement par les responsables de la section et les aide-moniteurs.

**Le sous-lieutenant © Daniel BORNER
Chef de section des cadets de la
défense
de Carcassonne**

**Le lieutenant-colonel Sébastien RECH
délégué militaire départemental
adjoint de l'Aude**

